

LE CADRE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015 : PROCESSUS INTERNATIONAL ET PRIORITÉS CANADIENNES

Mars 2015 (3^{ième} version)

*(Ce document de synthèse est un document évolutif qui sera
mis à jour périodiquement)*

Enjeu : *Alors que la date butoir pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approche, les États membres des Nations Unies, la société civile et le secteur privé mènent un dialogue international dans le but de concevoir le cadre de développement qui succédera aux OMD en 2015. Le présent document traite 1) du portrait du processus à ce jour, 2) de l'état d'avancement des travaux et 3) des priorités du Canada pour l'après 2015.*

1. LE PROCESSUS INTERNATIONAL MENANT À L'ADOPTION DU CADRE POUR L'APRÈS-2015

Alors que la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrive à terme en 2015, les discussions sont bien entamées au sujet de l'élaboration d'un nouveau cadre de développement durable pour succéder aux OMD qui, comme les OMD, couvrira une période de 15 ans, soit de 2015 à 2030.¹ Les discussions au sujet d'un cadre pour succéder aux OMD se sont amorcées en 2012 et ont mené à deux champs de travail distincts mais reliés : un portant sur l'élaboration d'objectifs de développement durable (ODD) et qui est issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) en 2012; et un autre se penchant plus spécifiquement sur ce qui devrait succéder aux OMD en 2015. Bien que les deux processus se soient enclenchés séparément dans le passé, il y a aussi eu une reconnaissance croissante que la fusion de ces processus représentait une réelle occasion de regrouper des enjeux liés à l'environnement et au développement, deux domaines de travail qui ont emprunté des voies parallèles au sein du système des Nations Unies depuis les grandes conférences des années

¹ Les OMD comprennent huit objectifs: 1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, 2) assurer l'éducation primaire pour tous, 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 4) réduire la mortalité infantile, 5) améliorer la santé maternelle, 6) combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, 7) préserver l'environnement et 8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Nations Unies (n.d.). Extrait de : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>.

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

1990. En septembre 2013, [Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réalisation des OMD](#) a fait un pas vers la fusion des deux chantiers de travail alors que les gouvernements ont adopté un [document final](#) (en anglais). Ce document soulignait l'importance d'établir un cadre unique et des objectifs universels – applicables à tous les pays tout en tenant compte des différents contextes nationaux. Il appelait le Groupe de travail ouvert et le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable à compléter leurs travaux avant septembre 2014. Et les États se sont entendus pour amorcer un processus formel de négociations intergouvernementales pour l'adoption de ce cadre de développement commun lors de la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014. La section suivante présente les éléments clés de ces deux chantiers et du processus ayant mené au début officiel des négociations intergouvernementales.

1.1 PREMIER CHANTIER DE TRAVAIL: OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)²

Le premier chantier de travail est issu de la [Conférence de Rio + 20](#) tenue en juin 2012 et il s'est penché sur l'élaboration d'un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) qui doivent être cohérents avec et intégrés au sein du programme pour l'après-2015³. À l'intérieur de ce chantier, trois processus ont été mis en place afin de poursuivre les objectifs suivants : 1) élaborer des objectifs et des cibles pour le futur cadre; 2) discuter de la manière de financer ce cadre; et 3) faire le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre. Ces processus sont gérés respectivement par les trois structures suivantes : le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

A. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (GTO)

Créé en janvier 2013, le [Groupe de travail ouvert](#) (GTO) comprend 30 groupes membres. Il y avait 70 États qui étaient formellement représentés au sein du GTO — organisés géographiquement et souvent en groupe de deux ou de trois, chaque groupe représentant ainsi généralement plus d'un pays. Cela étant dit, plus de 70 États membres étaient impliqués dans le processus. Le GTO a été mandaté pour proposer différentes options en ce qui concerne un ensemble d'ODD qui doit par la suite faire l'objet de négociations entre les membres des Nations Unies. Au départ, le groupe a organisé un ensemble de présentations d'experts suite auxquelles les discussions ont commencé à se concentrer davantage sur un certain nombre de domaines d'intérêt. En 2013-14, après 13 sessions de travail, le GTO a adopté un [document final](#) qui a été soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014, juste avant le début officiel des négociations intergouvernementales portant sur la cadre pour l'après-2015.

Le [document final](#) propose une série de 17 objectifs et de 169 cibles pour la période 2015-2030,

² Une version précédente de document d'information comprenait également des informations sur les contributions du Réseau des solutions pour le développement durable (RSDD) et de l'Équipe de soutien technique (EST) interagences.

³ Sustainable Development Knowledge Platform. (2014). *Open Working Group on Sustainable Development Goals*. Extrait de: <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

dont plusieurs contribuent à mettre à jour et à réorienter les OMD (et qui constitueront, c'est du moins ce qu'espère Au-delà de 2015, « [un plancher plutôt qu'un plafond](#) » pour l'accord final)⁴. Par exemple, plutôt que de réduire la pauvreté de moitié, l'objectif est maintenant d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes. Un autre objectif met l'accent sur la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et l'agriculture durable. L'objectif lié à l'éducation a été mis à jour pour inclure des aspects liés à l'inclusivité, la qualité et l'apprentissage continu, en plus des taux de diplomation. Les objectifs proposés vont également au-delà des OMD, notamment en intégrant les trois éléments du développement durable — social, environnemental et économique —, bien que les niveaux de succès diffèrent selon l'élément. Les objectifs proposés comprennent de nouveaux domaines comme la question des inégalités et de l'inclusion; de l'accès à des formes d'énergie abordables, fiables et durables; de la croissance économique inclusive et durable, et des emplois productifs et décents pour tous; des modèles de production et de consommation durables; du changement climatique; de la gestion durable de la biodiversité; et des sociétés pacifiques et inclusives.

B. Le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (ICESDF)

L'ICESDF est un comité intergouvernemental de 30 experts chargés de proposer des recommandations pour une stratégie de financement permettant la mobilisation des ressources et leur utilisation efficace pour la mise en œuvre des ODD. Plus spécifiquement, on a demandé au comité de préparer «un rapport qui proposant différentes options pour une stratégie de financement permettant la mobilisation des ressources et leur utilisation efficace pour la réalisation d'objectifs de développement durable ».⁵ L'ICESDF travaille en coordination avec le GTO et a adopté le 8 août un [rapport final](#) (en anglais). Celui-ci a été soumis pour considération à l'Assemblée générale des Nations Unies. La conclusion du rapport souligne qu'il n'y a pas de solution simple et qu'un ensemble de mesures seront nécessaires pour que les décideurs publics puissent mobiliser toutes les sources de financement - publiques et privées, nationales et internationales. On souligne aussi la nécessité d'un partenariat global couvrant des éléments liés à l'aide, au commerce, aux dettes, à la taxation et à la stabilité des marchés financiers. Parmi les mesures suggérées, le rapport propose une meilleure harmonisation entre les incitatifs privés et les objectifs publics; la création d'un cadre de politiques qui encourage les investissements visant la réalisation d'un profit dans ces domaines; la mobilisation de ressources publiques pour des activités essentielles de développement durable; la réduction de la corruption; et d'assurer que les politiques et les incitatifs contribuent à une meilleure correspondance entre les préférences des investisseurs et les besoins d'investissement.⁶ Le [rapport](#) de l'ICESDF doit guider

⁴ Au-delà de 2015. (2014). Key Advocacy Message for the 69th General Assembly High Level Segment September 2014. Extrait de:

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Advocacy%20Messages%20for%20website.pdf>

⁵ Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. (2014, paragr. 1).

Extrait de: <http://www.beyond2015.org/committee-experts-sustainable-development-financing>

⁶ ICESDF Concludes Work, Forwards Report to UNGA. (2014) Extrait de:

<http://post2015.iisd.org/news/icesdf-concludes-work-forwards-report-to-unga/>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

les négociations intergouvernementales sur le cadre de développement pour l'après-2015 et, tout particulièrement, les discussions sur le financement du développement durable.⁷ Vous trouverez plus d'information ci-dessous sur l'enjeu du financement pour le développement.

C. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Le [Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#) est la principale plateforme des Nations Unies qui s'occupe de développement durable. Il a été établi en 2012 suite au [Sommet de Rio +20](#) et, à terme, il remplacera la Commission du développement durable (CDD), qui avait elle-même été créée suite à la [Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement \(CNUED\)](#) en 1992 à Rio de Janeiro, Brésil. Comme son prédécesseur, le Forum se rencontre chaque année sous l'égide du Conseil économique et social des Nations Unies et à tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement à l'Assemblée générale. Les objectifs du Forum consistent à (a) offrir un leadership politique et des orientations sur le développement durable; (b) faire le suivi et évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements envers le développement durable; (c) faciliter l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable; et (d) répondre aux défis nouveaux et émergents du développement durable.⁸ On s'attend du Forum à ce qu'il guide la mise en œuvre, l'intégration et la revue du programme de développement pour l'après-2015, et qu'il se rencontre vers juin ou juillet 2015 afin de discuter de ces enjeux avant l'adoption officielle du programme pour l'après-2015 prévue pour septembre 2015. Le Forum aura un rôle important à jouer dans le suivi de la mise en œuvre du programme de l'après-2015 entre 2015 et 2030.

1.2 DEUXIÈME CHANTIER: L'APRÈS-2015

Le deuxième chantier de travail s'est concentré spécifiquement à l'examen de ce qui devrait remplacer les OMD après-2015. À l'intérieur de ce chantier, de multiples consultations ont été organisées pour identifier les principaux thèmes prioritaires pour l'après-2015 par pays, par région et par secteur. Certaines de ces consultations ont été menées au niveau national alors que d'autres ont été organisées mondialement grâce à des plateformes en ligne. Les divers processus mis en place avaient aussi pour objectif de présenter des rapports et des propositions pour l'élaboration d'un cadre de développement pour l'après-2015. Les principaux processus et structures abordés dans cette section sont l'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement de l'après-2015, le Groupe de personnalités de haut niveau et le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données.⁹

⁷ ICESDF. (2014). Report of the Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing – Final Draft. Extrait de: <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4588FINAL%20REPORT%20ICESDF.pdf>

⁸ Sustainable Development Knowledge Platform. (2013). Extrait de: <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

⁹ Une version précédente de ce document d'information comprenait également des informations sur les contributions de la conseillère spéciale du secrétaire général de l'ONU sur l'après 2015, du Groupe des Nations Unies pour le développement, des Commissions économiques régionales de l'ONU et du Pacte mondial des Nations Unies.

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

A. L'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement de l'après-2015

L'[Équipe spéciale des Nations Unies](#), créée par le secrétaire général de l'ONU en janvier 2012, regroupe plus de 60 organes des Nations Unies et d'autres organisations. Coprésidée par le [Département des affaires économiques et sociales \(DAES\)](#) et le [Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\)](#), cette Équipe spéciale soutient le processus vers l'après-2015 en offrant des analyses et des contributions substantielles. Elle a publié deux documents clés jusqu'à présent : [Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous](#) (2012) et [Un partenariat mondial renouvelé pour le développement](#) (2013). Le rapport de 2012 passait en revue les forces et les faiblesses des OMD et suggérait que le cadre pour l'après-2015 soit réorganisé autour d'une approche plus globale et de quatre dimensions clés: (1) le développement social inclusif; (2) le développement économique inclusif; (3) la durabilité environnementale; et (4) la paix et la sécurité.¹⁰ Le rapport de 2013 examinait les caractéristiques éventuelles d'un partenariat mondial pour le développement après-2015 et recommandait l'inclusion d'un objectif indépendant sur le partenariat, que ce partenariat fasse un plus grande place aux acteurs du développement autres que les gouvernements, et qu'un l'évaluation des progrès se fasse au moyen d'un solide cadre de reddition de compte.¹¹

En réponse aux critiques selon lesquelles les OMD n'ont pas été développés de manière assez consultative, l'Équipe spéciale des Nations Unies a aussi soutenu plusieurs processus de consultation en collaboration avec des représentants de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et des gouvernements. Cela a permis d'offrir un espace aux acteurs intéressés à faire part de leurs idées et de leurs propositions en lien avec la mise en oeuvre du programme de développement pour l'après-2015. La plateforme web [Le monde que nous voulons 2015](#) offre de l'information sur et un accès à ces consultations. Une première phase qui a débuté en 2012 mettait l'emphase sur les enjeux et les domaines potentiels qui devraient faire partie d'un programme pour l'après-2015. Les consultations de cette première phase comprenaient des [consultations nationales](#) dans 88 pays, ainsi que des [consultations thématiques](#) sur onze thèmes. En avril 2014, une deuxième phase a été lancée dans laquelle l'accent était mis sur les [dialogues sur la mise en oeuvre du programme de développement pour l'après-2015](#). Les résultats de ces deux phases de consultation ont été présentés à une réunion de haut niveau qui se déroulera parallèlement à la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014.

B. Le Groupe de personnalités de haut niveau

Le [Groupe de personnalités de haut niveau](#) a été mis sur pied par le secrétaire général en 2012. Il regroupe 27 membres chargés d'offrir des conseils sur l'élaboration d'un cadre de

¹⁰ Nations Unies, DEAS. (2012). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 Development Agenda. Extrait de: http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/untt_report.pdf

¹¹ Nations Unies, DEAS. (2013). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda. Extrait de: http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/glob_dev_rep_2013.pdf

développement mondial pour l'après-2015. Le Groupe a été coprésidé par trois chefs d'État et comprenait également des leaders de la société civile, du secteur privé et des gouvernements. En 2013, le Groupe a publié son rapport intitulé « [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#) ». Le rapport réclame que les nouveaux objectifs pour l'après-2015 pavent la voie à cinq grands changements transformateurs qui permettront 1) de ne laisser personne de côté; 2) de placer le développement durable au cœur des débats; 3) de transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif; 4) de construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous; et 5) de créer un nouveau partenariat mondial.¹²

C. Le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données

Le Groupe de personnalités de haut niveau a aussi appelé à une révolution des données, faisant valoir que davantage de données sont nécessaires pour guider l'élaboration des politiques et des programmes, pour mesurer les nouveaux objectifs et pour permettre aux gens d'avoir accès à l'information pour demander des comptes à leurs gouvernements. En août 2014, le secrétaire général des Nations Unies a mis sur pied un Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable - comprenant 24 membres issus de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire, des gouvernements et des organisations internationales - afin de fournir des suggestions sur la manière d'y parvenir. Le rapport de 2014 intitulé « [A World that Counts-Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development](#) » soulignait les deux grands défis globaux en ce qui concerne les données à l'heure actuelle: le manque de données de haute qualité (« trop de pays ont encore des données insuffisantes, les données sont disponibles trop tard, et trop d'enjeux [et de groupes d'individus] sont à peine couverts par les données existantes » et demeurent invisibles); et l'utilisation et l'exploitabilité des données (des données ventilées pour remédier aux problèmes qui se posent, mais aussi « pertinentes, précises, opportunes, accessibles, comparables » et indépendantes de toute interférence politique).¹³ Le rapport note que, encore aujourd'hui, « des groupes entiers d'individus ne sont pas comptabilisés et des aspects importants de la vie et des conditions environnementales dans lesquelles vivent les gens ne sont pas mesurés », un problème qui peut mener au « déni de droits fondamentaux et (...) à une dégradation continue de l'environnement ». ¹⁴ Le SG a fait écho à cette préoccupation en décembre 2014 en demandant « la ventilation des données en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine raciale, de l'ethnicité, du statut d'immigration, des handicaps, de l'emplacement géographique et d'autres

¹² Groupe de personnalités de haut. (2013). Un nouveau partenariat mondial: éradiquer la pauvreté et transformer les économies à travers le développement durable. Extrait de: <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/05/UN-Report.pdf>

¹³ Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données. (2014). 'A World that Counts – Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development', Secrétariat du Groupe consultatif d'experts indépendants, p. 11 et pp. 14-15. Extrait de: <http://www.undatarevolution.org/report/>

¹⁴ Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données. (2014, page 2). A World that Counts. Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development. Extrait de: <http://www.undatarevolution.org/wp-content/uploads/2014/11/A-World-That-Counts.pdf>

caractéristiques pertinentes selon le contexte national ». ¹⁵ Le rapport du Groupe consultatif d'experts indépendants a fait plusieurs recommandations pour répondre à ces défis et favoriser un accès plus ouvert et équitable à, ainsi qu'un meilleur partage, des données et des informations de qualité, renforçant la capacité des gens à les utiliser. Il recommandait aussi la création par l'ONU d'un Partenariat mondial pour les données sur le développement durable afin de rassembler tout « l'écosystème des données » et de fournir un forum favorisant des boucles de rétroaction entre les producteurs et les utilisateurs.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

D'une certaine façon, la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014 marquait la fin de l'évolution parallèle des processus et la fusion des deux chantiers de travail. À ce moment, tous les commentaires et suggestions issus des divers processus avaient été remis au secrétaire général de l'ONU afin de guider la production de son rapport de synthèse, rapport dont on s'attendait à ce qu'il guide les négociations intergouvernementales et offre une vision d'un programme de développement transformateur unique. Au cours de cette session, les États ont aussi commencé à exprimer leurs priorités individuelles respectives ¹⁶ par rapport au futur cadre. La session lançait donc la dernière année de négociations qui doit mener à l'adoption du cadre de développement pour l'après-2015 lors d'un sommet de l'ONU en septembre 2015.

Depuis septembre 2014, de nouveaux développements sont venus façonner cette dernière année de négociations: la publication du rapport synthèse du SG, ainsi que l'adoption de modalités pour les négociations intergouvernementales - et le début des négociations - portant tant sur le cadre des ODD que sur le financement du développement, et leurs sommets respectifs. Cette section présente plus en détails ces développements récents.

2.1 LE RAPPORT SYNTHÈSE DU SG

Le SG a effectué la synthèse de tous les commentaires reçus et provenant des différents chantiers de travail, puis il a soumis un rapport aux États membres de l'ONU, en décembre 2014, intitulé « [La dignité pour tous d'ici à 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète](#) ». L'objectif de ce rapport était de fournir un cadre pour le développement durable visant à guider les négociations intergouvernementales entre janvier et septembre 2015 - même si les États sont libres, bien entendu, d'accepter ou de rejeter les recommandations du SG. Le rapport traite d'enjeux liés au contenu, aux moyens nécessaires et à l'évaluation ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre de cadre de développement pour l'après-

¹⁵ Rapport de synthèse du secrétaire générale des Nations Unies. (2014, paragr. 46). La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète. Extrait de: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&referer=/english/&Lang=F

¹⁶ Pour plus d'information, voir : 69th Session of the UN General Assembly (2014). Extrait de : <http://sd.iisd.org/events/69th-session-of-the-un-general-assembly-unga-69/>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

2015. Les groupes de la société civile ont [soumis leurs commentaires](#) par rapport au Rapport synthèse à travers un [dépôt central en ligne](#).¹⁷

Dans son [rapport](#), le SG souligne quelques éléments essentiels qui devraient caractériser le futur cadre, éléments qui sont ressortis de toutes les contributions reçues :¹⁸ la portée universelle; le potentiel transformateur; l'accent placé sur les populations et la sensibilité à l'environnement; l'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable; l'ancrage dans les OMD, tout en comblant les lacunes de ces objectifs; le fait qu'il ne doive laisser personne derrière afin d'assurer le respect des principes relatifs aux droits humains comme l'égalité, l'équité, l'inclusion et la non-discrimination; et le suivi et l'évaluation rigoureux et participatifs du processus.

Fait important, le rapport du SG met aussi l'emphase sur le fait que les « États membres ont accepté que le programme développé par le Groupe de travail ouvert serve de principale fondation au processus intergouvernemental sur l'après-2015 ». ¹⁹ Cela signifie que les 17 objectifs et les 169 cibles développées par le GTO seront les principaux éléments constitutifs des objectifs et des cibles du cadre de développement final pour l'après-2015, même si le SG rappelle aux États membres qu'ils se sont aussi entendus sur le fait que les objectifs doivent être « concis et faciles à communiquer ». ²⁰

Peut-être pour s'en assurer, le rapport identifie six éléments essentiels qui devraient guider un cadre de développement universel et porteur de changement pour l'après-2015:

- a) dignité: en finir avec la pauvreté et lutter contre les inégalités;
- b) êtres humains: garantir à tous l'accès à la santé et au savoir et donner toute leur place aux femmes et aux enfants;
- c) prospérité: développer une économie forte qui profite à tous et favorise le changement;
- d) planète: protéger les écosystèmes dans l'intérêt de toutes les sociétés et des générations futures;
- e) justice: favoriser l'édification de sociétés sûres et pacifiques et la mise en place d'institutions solides, et
- f) partenariat : faire jouer la solidarité mondiale au service du développement durable.

D'autres recommandations importantes du rapport du SG incluent de s'engager envers une approche universelle; d'intégrer la durabilité dans toutes les activités; de s'attaquer aux inégalités dans tous les domaines; de s'attaquer aux facteurs qui causent les changements

¹⁷ SLNG-Nations Unies. (2014a.) Civil society engagement in the post-2015 development agenda negotiations. Extrait de : <http://unngls.org/index.php/publications/the-2015-post-e-mag/240-civil-society-engagement-in-post-2015-negotiations>

¹⁸ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 48-56.)

¹⁹ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 63.)

²⁰ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 62.)

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

climatiques et à leurs conséquences; de baser les analyses sur des données et des informations crédibles; d'élargir le partenariat global sur les moyens de réalisation pour favoriser un impact maximum; et d'ancrer la nouvelle entente dans un engagement renouvelé envers la solidarité internationale.

En ce qui concerne le Sommet des Nations Unies en 2015, le rapport du SG présente les quatre éléments nécessaires pour parvenir à « une entente réaliste mais ambitieuse », fournissant même des recommandations en lien avec chacun de ces éléments:

- a) une vision inspirante énoncée clairement dans la déclaration;
- b) un plan d'action concret pour la déclaration, présenté à travers un ensemble intégré d'objectifs, de cibles et d'indicateurs;
- c) des moyens de réalisation adéquats pour mettre en œuvre le plan et un partenariat mondial renouvelé pour le développement-en termes de financement, d'investissements et de technologie, ainsi qu'un environnement propice pour faciliter tout ceci; et
- d) un cadre pour faire le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre afin de s'assurer que les promesses faites seront belles et bien remplies.²¹

En résumé, a) aidera à structurer la conversation, comme l'avait fait la Déclaration du Millénaire à l'époque; b) reflètera le cadre final négocié par les États sur la base du document final du GTO (une mise à jour des OMD), alors que les indicateurs seront l'objet d'une conversation distincte; c) seront définis en majeure partie par les résultats de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement (et s'appuieront sur l'OMD 8); et d) sera mis en œuvre par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable . Le rapport traite aussi des efforts qui seront requis de la part de l'ONU pour mettre en œuvre ce programme.

2.2 LA FEUILLE DE ROUTE POUR 2015

En plus du rapport de synthèse du SG, les autres développements majeurs survenus depuis l'AG des Nations Unies de septembre 2014 sont l'adoption des modalités pour les négociations intergouvernementales et le début des négociations sur le cadre de développement pour l'après-2015, ainsi que le processus préparatoire et les négociations en vue de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD3). Dans cette sous-section, nous présentons la feuille de route pour 2015 qui inclue un calendrier des séances de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, le processus entourant le FdD3, une série d'événements thématiques de haut niveau et le Sommet des Nations Unies de septembre 2015. Nous abordons aussi la question de la participation de la société civile à ces événements et à ces processus.

²¹ SLNG-Nations Unies. (2014b). Call for responses to the UN Secretary-General's Synthesis Report on Post-2015. Extrait de: <http://unngls.org/index.php/publications/the-2015-post-e-mag/166-call-for-responses-to-un-secretary-generals-synthesis-report>

A. Les négociations intergouvernementales sur l'après-2015

Le projet de décision [A/69/L.46](#) sur les modalités des négociations présentait les éléments principaux que devrait contenir le document final issu du Sommet de septembre 2015 : « une déclaration; les objectifs et cibles de développement durable; une description des moyens d'action et du partenariat mondial pour le développement durable; les modalités de suivi et d'examen ». ²² (Notons qu'en ce qui concerne le dernier élément de la liste, on ne fait aucune référence à la vérification, à l'évaluation et à la reddition de compte.)

La décision présentait également une feuille de route pour les négociations intergouvernementales débutant en janvier 2015. Ces négociations sont facilitées par l'Irlande et le Kenya, et elles doivent être coordonnées avec le processus entourant le FdD3. La version initiale du document final sur le programme de développement pour l'après-2015 sera préparée par les co-facilitateurs et présentée aux États membres en mai 2015. Voir l'encadré 1 pour les dates et les enjeux qui seront abordés lors de ces séances de négociations sur le cadre pour l'après-2015.

i) Bilan

Lors de cette première séance intergouvernementale, les [gouvernements](#) ont fait le bilan du processus et des contributions reçues jusqu'à présent, et ils ont discuté des thèmes des séances à venir. Les détails de cette discussion se retrouvent dans le [sommaire informel produit par les co-facilitateurs](#). Un des éléments clés du débat fut la question du « contrôle technique » des cibles acceptées par le GTO (voir iii) plus bas pour les détails). Les États ont aussi discuté du contenu de la déclaration. Ils se montrèrent intéressés à ce que cette dernière soit concise, qu'elle fasse référence à des documents antérieurs clés, qu'elle mette l'accent sur les populations et la planète, et qu'elle réaffirme des valeurs fondamentales, comme l'universalité et la responsabilité commune mais différenciée (CBDR). En ce qui concerne les moyens d'actions et le partenariat, les États ont parlé du fait qu'un cadre ambitieux nécessitera des moyens d'action encore plus ambitieux, et ont dit qu'il devait y avoir une étroite coordination entre les discussions qui ont cours au sein des processus liés à l'après-2015 et au FdD3. En termes de suivi et d'examen, les États souhaitent voir un cadre ouvert, transparent et inclusif (mais pas nécessairement contraignant et pas non plus forcément axé sur la reddition de compte), auquel

Encadré 1. SÉANCES DE NÉGOCIATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE CADRE DE L'APRÈS 2015

Bilan

19 au 21 janvier 2015

Déclaration

17 au 20 février 2015

Objectifs de développement durable et cibles

23 au 27 mars 2015

Moyens de mise en œuvre et partenariat mondial pour le développement durable

20 au 24 avril 2015

Suivi et révision

18 au 22 mai 2015

Négociation du document final

22 au 25 juin 2015

Négociation du document final

20 au 24 juillet et 27 au 31 juillet 2015

²² Assemblée générale. (22 décembre 2014). Modalités des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, A/69/L.46. Extrait de: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/L.46&referer=/english/&Lang=F

participeront plusieurs acteurs. Le [Canada](#) a soulevé plusieurs points lors de cette rencontre.

ii) Déclaration

Pour lancer les discussions sur la déclaration, les co-facilitateurs ont préparé un [document analytique](#) basé sur les enjeux soulevés lors de la séance sur le bilan (voir i) plus haut). Ce document structurait la déclaration autour d'une vision collective - ce que nous devons faire pour la réaliser et comment y parvenir, incluant le suivi et l'examen - ainsi que de principes et d'engagements communs. Cela s'est transformé par la suite en un [document de discussion](#) (sans statut officiel) contenant plus de détails et reflétant les commentaires émis par les délégués lors de la séance. Les États membres se sont généralement entendus sur le fait que la déclaration doit être un énoncé politique clé et qu'elle doit être « concise, clairvoyante, ambitieuse, pratique, communicable et simple ». ²³ Elle devrait proposer une vision porteuse de changement pour un développement durable qui ne laisse personne pour compte, qui s'attaque aux défis actuels et qui fait de l'éradication de la pauvreté un objectif clé. ²⁴ Les délégués ont débattu du type de changement auquel la déclaration devrait faire référence et ce que cela implique en pratique, « transformation ou équilibre ». ²⁵ Plusieurs, y compris le Canada, veulent faire référence au travail inachevé des OMD. Presque tous les délégués s'entendaient sur l'importance de faire référence à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. ²⁶ Certains souhaitaient également inclure une référence au principe de la « responsabilité commune mais différenciée » dans la déclaration - un élément fondamental pour plusieurs pays en développement et un point de référence pour interpréter la notion d'universalité. ²⁷ D'autres ont rejeté l'inclusion du principe de la responsabilité commune mais différenciée, préférant faire référence seulement à la responsabilité commune, laissant chacun s'occuper de ses propres affaires et affaiblissant du même coup la notion d'universalité. ²⁸

Pour sa part, le [Canada](#) souhaite voir une déclaration courte, inspirante, précise et communicable. Elle devrait être ancrée dans les droits humains, structurée possiblement autour des six éléments proposés par le SG, souligner l'importance de compléter le travail inachevé des OMD et mettre de l'avant « ce à quoi nous nous engageons et comment y parviendrons ». ²⁹

²³ Nations Unies. (25 février 2015). Member States and Stakeholders discuss vision for post-2015. Extrait de: <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/6221Declaration%20Session%20overview.pdf>

²⁴ Ibid.

²⁵ Earth Negotiations Bulletin. (23 février 2015). Summary of the Second Session of Intergovernmental negotiations on the post-2015 agenda: 17-20 février 2015. vol.32, no 15. Extrait de:

<http://www.iisd.ca/download/pdf/enb3215e.pdf>

²⁶ Barbara Adams. (3 février 2015). 2015 Declaration: Meeting Great Expectations (maybe). Global Policy Watch #2.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Gouvernement du Canada. (19 janvier 2015, p.1) Déclaration de l'ambassadeur Michael Grant, représentant permanent adjoint, séance sur le bilan du Canada. Extrait de :

<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/12410canada2.pdf>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

iii) Objectifs, cibles et indicateurs

Tout comme le [rapport du SG](#) et la séance sur le bilan qui s'est déroulée en janvier, le projet de décision [A/69/L.46](#) sur les modalités des négociations intergouvernementales a réitéré le fait que « c'est principalement sur la base de la proposition formulée dans le rapport du Groupe de travail ouvert que les objectifs de développement durable seront incorporés dans le programme de développement pour l'après-2015 (...) ». ³⁰ Alors qu'à l'origine ils devaient constituer un apport parmi d'autres aux négociations, les 17 objectifs et les 169 cibles sont devenus les objectifs et cibles de facto du nouveau cadre, alors que la majorité des gouvernements (dont les membres du G77 et de l'Union européenne) refuse de les rouvrir au débat et à la rationalisation. Les pays qui, comme le Canada, appellent à réduire le nombre d'objectifs et de cibles sont de moins en moins nombreux.

Lors de la séance de janvier sur le bilan, il y a eu beaucoup de débats sur la question du contrôle technique des 169 cibles du GTO - pour s'assurer qu'elles ne réduisent pas le niveau actuel des engagements et des standards internationaux, qu'elles ne produisent pas de dédoublements ou d'incohérences avec ces derniers, et qu'elles soient spécifiques, mesurables et pratiques. Il n'y a pas de consensus en ce qui concerne la pertinence d'un contrôle technique ni en ce qui concerne qui devrait en être responsable. Certains le perçoivent comme un moyen détourné de renégocier les cibles du GTO, alors que d'autres - comme le Canada - pensent qu'il permettrait de s'assurer que les cibles soient mesurables et atteignables, et qu'elles soient alignées avec (ou à tout le moins tout aussi ambitieuses que) celles contenues dans d'autres accords internationaux. Cela dit, à la demande des co-présidents en décembre ³¹, la Commission Statistique des Nations Unies (CSNU), en collaboration avec l'Équipe spéciale des Nations Unies ³², a accepté à la mi-janvier d'élaborer à titre indicatif un ensemble d'indicateurs globaux préliminaires pour accompagner les cibles en vue de la rencontre du mois de mars. Ce processus « examinera forcément les cibles contenues dans la proposition du GTO ». ³³

Sans surprise, cette discussion sur les indicateurs - qui pourraient figurer dans le document final

³⁰ AGNU. (22 décembre 2014, paragr. 2(d)). Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale Modalités des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015. Extrait de:

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/L.46&referer=/english/&Lang=F

³¹ Letter to UNCS Acting Chair from the Co-Chairs. (19 décembre 2014). Extrait de :

http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Letter%20to%20Chair%20of%20Statistical%20Commission_19Dec14%20FINAL.pdf

³² En février 2015, les experts en politiques et en statistiques des agences spécialisées de l'ONU ont soumis un ensemble d'indicateurs tirés de leurs expériences particulières. Pour plus d'information, suivez ce lien:

https://www.globalpolicy.org/images/pdfs/GPFEurope/Background_information_on_the_List_of_Proposed_Indicators.pdf

³³ Co-facilitateurs des négociations. (21 janvier 2015.) Summary of Stocktaking meeting of Intergovernmental Negotiations on the Post-2015 Development Agenda. Extrait de:

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5913Summary%20of%20IGN%20Stock%20taking%20Mtg%2019_21%20Jan%202015.pdf

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

parce que plusieurs gouvernements soulignent leur lien étroit avec les cibles, mais qui ne sont pas techniquement au menu des négociations - deviendra probablement un élément contentieux des débats politiques à venir. La CSNU a tenu sa 46e séance au début mars pour discuter de l'établissement d'un Groupe technique d'experts inter-agences sur les indicateurs des ODD et d'une feuille de route pour 2015 pour identifier les indicateurs globaux les plus appropriés et pour développer un cadre d'indicateurs efficaces et mesurables.

iv) Participation des OSC au processus

En plus de produire un document final proposant des objectifs et des cibles pour l'après-2015, le processus mis en place par le Groupe de travail ouvert a aussi innové en ce qui concerne la participation de la société civile. Les OSC espèrent bâtir sur ce processus afin de s'assurer que le même niveau d'accès et d'implication caractérisera le déroulement des négociations intergouvernementales. À cette fin, la campagne Au-delà de 2015 a lancé un «[Appel à la participation](#)» en décembre 2014 suite auquel 865 organisations provenant de 111 pays ont demandé aux chefs d'État d'assurer une véritable participation de la société civile à travers tout le processus de l'après-2015, y compris les négociations intergouvernementales.³⁴ Bien que les modalités fassent référence aux règles et aux pratiques de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui n'offrent qu'un espace très restreint aux OSC pour participer et prendre la parole, elles font également référence à la nécessité d'inclure toutes les parties prenantes pertinentes, s'appuyant ainsi sur le précédent créé par le GTO.

En vue de la première séance de négociation intergouvernementale - et pour jeter les bases d'un dialogue constructif, dès le départ, entre la société civile, les États membres et le secrétariat de l'ONU sur les éléments clés du programme de développement pour l'après-2015, un [forum préparatoire](#) a été organisée par les grands groupes et d'autres acteurs de la société civile pour discuter avec les États membres. Ce type d'échanges formels s'est poursuivi chaque semaine de négociations officielles.

Le Canada souhaite assurer une bonne participation de la part des OSC.

B. Conférence internationale sur le financement du développement

En juillet 2014, l'Assemblée générale a [adopté une résolution](#) pour organiser la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement - suite à deux conférences similaires qui se sont déroulées d'abord à [Monterrey](#) en 2002 sur le financement des OMD, puis à [Doha](#) en 2008 pour examiner les progrès réalisés jusque-là. La conférence aura lieu à Addis Ababa, en Éthiopie, du 13 au 16 juillet, quelques semaines avant le Sommet sur l'après-2015 qui se déroulera du 25 au 27 septembre. Les résultats de cette conférence détermineront en grande partie les moyens d'action pour mettre en œuvre le programme de développement de l'après-

³⁴ Au-delà de 2015. (11 décembre 2014). Appel à participation: résultats. Extrait de: <http://www.beyond2015.org/news/call-participation-results>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

2015³⁵. Ces discussions se dérouleront donc en étroite coordination avec celles sur l'après-2015. Les rencontres préparatoires pour cette conférence sont facilitées conjointement par les gouvernements de la Guyane et de la Norvège. Elles comprennent des rencontres informelles sur le fond, des audiences interactives et des séances formelles de rédaction indépendantes du processus sur l'après-2015. Les co-facilitateurs doivent produire une version initiale du document final en mars. Un [exposé de position](#) sur les attentes envers le processus entourant le FdD3 a été produit et endossé par 130 organisations et réseaux de la société civile.

i) Sessions informelles sur le fond

La préparation de cette rencontre s'est amorcée officiellement en 2014 avec l'organisation de sessions de fond. Les sessions de fond ont permis d'évaluer les progrès réalisés depuis Monterrey et Doha, de prendre appui sur ces progrès et d'identifier les enjeux thématiques et les défis émergents en mettant l'accent sur la durabilité et l'universalité. (Voir l'encadré 2 pour plus de détails).

Lors des sessions informelles de novembre, les participants se sont penchés sur une série de défis liés au financement du développement et à l'utilisation d'un ensemble d'outils de financement qui permettraient aussi d'assurer des résultats positifs sur le plan social, économique et environnemental. Les intervenants ont insisté sur le renforcement de la capacité à mobiliser les ressources nationales - incluant le renforcement de l'administration fiscale, l'élargissement de l'ampleur et de la portée des revenus fiscaux, la lutte contre l'évasion fiscale, la croissance de l'épargne nationale, la redistribution des revenus et le développement de stratégies pour attirer davantage d'investissements directs étrangers (IDE). Les discussions ont aussi porté sur les différentes manières de rendre les finances publiques plus durables - en termes de

Encadré 2. CALENDRIER DES SÉANCES SUR LE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Séances informelles sur le fond :

17 octobre 2014 - Séance d'ouverture.
10 novembre 2014 - Contexte global.
11 au 13 novembre 2014 - Financement public national; financement public international; financement privé.
9 au 12 décembre 2014 - Environnement politique propice et favorable; commerce; investissement et technologie; apprendre des partenariats et suivi.

Audiences interactives informelles avec la société civile et les entreprises :

8 et 9 avril 2015

Séances de rédaction du document final

27 au 29 janvier 2015 – Première séance de rédaction
13 au 17 avril 2015 – Deuxième séance de rédaction
15 au 19 juin 2015 – Troisième séance de rédaction

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement

13 au 16 juillet 2015

³⁵ « Le concept de 'moyens d'action' décrit le mélange interdépendant de ressources financières, du développement et du transfert des technologies, du renforcement des capacités, de la mondialisation et du commerce inclusif et équitable, de l'intégration régionale, ainsi que de la création de l'environnement favorable nécessaire à la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable, en particulier dans les pays en développement ». Cela « nécessitera un partenariat mondial nouveau et renforcé pour mobiliser » toutes ces ressources. UN Technical Support Team, Issues Brief: Means of Implementation; Global Partnership for achieving sustainable development, n.d. Extrait de: https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2079Issues%20Brief%20Means%20of%20Implementation%20Final_TST_141013.pdf

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

bonne gouvernance, de réforme des subventions énergétiques, des systèmes de protection sociale, de la budgétisation sensible au genre, des marchés publics et de la transparence budgétaire. Un grand nombre d'intervenants ont souligné l'importance constante de l'aide publique au développement (APD), en particulier pour rejoindre les plus pauvres. D'autres intervenants ont parlé de nouvelles façons de mettre à profit les finances publiques, en particulier à travers les prêts combinés, du potentiel de la coopération Sud-Sud, de la nécessité de rendre les sources de financement privées plus inclusives, et de l'importance de s'assurer que les stratégies d'affaires et d'investissement intègre mieux le critère de la durabilité. Un résumé informel et détaillé est [disponible en ligne](#).

Lors des rencontres informelles de décembre, les discussions ont porté sur la manière d'établir un ensemble plus large de règles et d'institutions pour assurer la cohérence et la stabilité des systèmes économiques, financiers et commerciaux aux niveaux mondial, régional et national. Elles ont traité des réformes dans lesquelles les institutions et les acteurs sont impliquées à l'heure actuelle, ainsi que des lacunes persistantes. Il y a eu de nouvelles propositions sur de nombreux enjeux: comment améliorer la coopération fiscale internationale; comment prévenir et résoudre les crises d'endettement actuelles et futures; comment transférer et partager les innovations scientifiques et technologiques; comment mieux intégrer les considérations de développement durable dans les accords d'investissement existants et les systèmes commerciaux; comment améliorer l'accès aux données et l'utilisation des données pour bâtir des systèmes de statistiques nationales; comment renforcer la gouvernance mondiale et nationale et la rendre plus équitable; comment apprendre des partenariats (avec un fort accent sur les partenariats publics-privés); et comment faire un suivi systématique du FdD3, tout en assurant le lien avec le processus de l'après-2015. Un résumé informel et détaillé est disponible en ligne.

ii) Séances de rédaction et le document final

Une version initiale, sous la forme d'un document analytique, a été distribuée à la fin janvier, juste avant la première séance de rédaction.³⁶ En s'appuyant sur les discussions tenues dans le cadre des sessions de fond, ce document traite d'éléments liés aux besoins et aux sources de financement; à l'environnement propice, aux niveaux national et local, pour faciliter un financement efficace; à la portée des partenariats requis pour réaliser ceci; et au travail inachevé de Monterrey. Il identifie sept éléments constitutifs pour un financement durable du développement - le financement public national, le financement privé national et international, le financement public international, le commerce, la technologie, l'innovation et le renforcement des capacités, les dettes souveraines et les enjeux systémiques plus larges - ainsi que les défis liés à l'utilisation et à la provision efficace de ces sources de financement. Il se penche également sur les pré-conditions pour le suivi des résultats, l'utilisation des données et le suivi de FdD3. Le document se termine avec une annexe qui présente à titre indicatif une série

³⁶ Co-Facilitateurs des négociations. (21 janvier 2015). Preparatory Process for the 3rd International Conference on Financing for Development – Elements. Extrait de: http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/01/FfD_Elements-paper_drafting-session.pdf

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

de politiques pour chacun des éléments constitutifs, sur la base des enjeux soulevés lors des rencontres informelles et dans les rapports du GTO, de l'ICESDF et du SG. La séance de janvier fut une première occasion de fournir des commentaires, tant pour la [société civile](#) que pour les [États membres](#), sur le document analytique en amont de la préparation de la version initiale du document final.

Des audiences interactives informelles sont prévues à New York les 8 et 9 avril pour permettre à la société civile et au secteur des entreprises de fournir des commentaires initiaux sur le contenu de la version initiale du document final. Ces commentaires viendront alimenter les séances de rédactions qui auront lieu du 13 au 17 avril et du 15 au 19 juin. Les organisations de la société civile intéressées par le processus du FdD3 peuvent s'inscrire à la liste d'envoi de la société civile sur le FdD.³⁷

iii) Le Canada et le processus FdD3

En ce qui concerne le processus, pour éviter tout dédoublement, le Canada est en faveur d'une négociation sur les moyens d'action au sein du processus du FdD3 et d'une intégration subséquente de ceux-ci à l'intérieur du cadre pour l'après-2015.

Quant au document analytique, le [Canada](#) appuie l'emphase placée sur les éléments constitutifs mais trouve qu'il y a trop de propositions politiques pour générer un document cohérent. Pour chacun des éléments constitutifs, le Canada a suggéré ses propres domaines d'intérêt: la gestion des finances publiques et le renforcement de l'administration fiscale; les partenariats avec le secteur privé pour accéder à de nouvelles ressources pour les infrastructures et les investissements, renforçant l'inclusion et l'éducation financière, et améliorant la capacité des institutions fournissant des prêts aux micro, petites et moyennes entreprises; le rehaussement de la qualité de l'APD et de ses liens avec les piliers du développement durable, et l'utilisation du financement public international pour aller chercher plus de financement privé et novateur; l'achèvement des négociations commerciales de la ronde de Doha, et l'exonération des droits de douane et des quotas pour les pays moins avancés (PMA); le renforcement des stratégies nationales de gestion de l'endettement; et l'amélioration de la stabilité macroéconomique mondiale à travers la cohérence et la coordination. Pour le Canada, le document final doit aussi mettre plus d'emphase sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, incluant l'accès à et la disponibilité de services financiers pour les femmes, et un suivi et une analyse des données sur les investissements ventilés par sexe. En termes de suivi et d'examen, le Canada a hâte de voir comment les suivis du FdD3 et de l'après-2015 s'aligneront.

Le Canada est aussi intervenu lors de la [séance de rédaction générale](#), ainsi que lors de la [séance de rédaction sur le financement du secteur privé aux niveaux national et international](#) en janvier.

³⁷ La liste d'envoi de la société civile sur le FdD est une plateforme autogérée ouverte à toutes les organisations de la société civile et servant de voie de communication et de coordination pour la société civile impliquée dans le processus du FdD3. Pour rejoindre cette liste, vous pouvez écrire à l'adresse du groupe Google suivant : <https://groups.google.com/forum/#!forum/global-social-economy>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

Le Canada a souligné le fait que l'APD a été de plus en plus surpassée par d'autres sources de financement - notant cependant que cela ne réduira en rien l'engagement du Canada envers l'APD, qui est essentielle pour les pays moins avancés. (Quoique, en pratique, l'aide canadienne a diminué de manière alarmante depuis 2011, après avoir atteint un sommet³⁸). En fait, cette évaluation force les pays à se concentrer sur des outils et des approches de financement novateurs afin de mobiliser du financement additionnel pour le développement. Par conséquent, le Canada fait la promotion active du financement mixte (un mélange de dons et de prêts) et des partenariats publics-privés.³⁹ Le financement mixte, souvent utilisé pour investir dans le secteur privé, offre des taux d'intérêt plus bas que ceux du marché en combinant un financement à conditions préférentielles (dons ou prêts avec de plus longues échéances de paiement et des taux d'intérêt plus bas que ce qu'offre le marché) et un financement à conditions non-préférentielles (des prêts). Le financement mixte est un élément central des discussions du Comité directeur de l'Initiative de refonte du financement du développement (IRFD) – un projet conjoint du Forum économique mondial et du Comité d'aide au développement de l'OCDE, et une initiative présidée par le Canada. Plus spécifiquement, l'IRFD travaille sur « la création d'un portefeuille utilisable de modèles de financement novateurs; l'établissement de nouveaux partenariats de financement mixte qui mèneront à des projets concrets et à de véritables résultats pour le développement ». ⁴⁰ Le Canada souhaite organiser un événement parallèle à Addis sur le financement mixte.⁴¹

C. Débats thématiques de haut niveau

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (PAG), l'Ougandais Sam Kutesa, organise aussi une série de six débats thématiques de haut niveau en 2015 pour permettre « aux États membres et aux parties prenantes d'avoir des échanges de points de vue approfondis, dans un contexte interactif et inclusif » sur des enjeux liés au programme de développement pour l'après-2015.⁴² Ces débats s'inscrivent dans le thème général que le PAG a choisi pour la 69e session, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Chaque débat offre une note conceptuelle et une série de documents et de déclarations liés, et générera un résumé du PAG qui alimentera le processus de négociation. Les OSC et les individus peuvent soumettre leurs commentaires avant chacun de ces débats thématiques en se rendant sur la page web des événements.

- a) [Débat thématique de haut niveau sur les moyens de mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015](#) (9 et 10 février).

³⁸ Blanchfield, Mike. (23 janvier 2015). Foreign aid, poverty spending shrinking, says federal budget watchdog. Canadian Press. Extrait de: <http://www.cbc.ca/m/touch/canada/story/1.2929922>

³⁹ Gouvernement du Canada. (28 janvier 2015). Preparatory Process for the Third International Conference on Financing for Development – Domestic and International private finance – Statement by Canada. Extrait de: <http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/01/1ds-dipf-statement-Canada-Jan2015.pdf>

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Gouvernement du Canada. (n.d.) Comments on Elements Paper. Extrait de: <http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/01/ep-comments-Canada-Feb2015.pdf>

⁴² Assemblée générale des Nations Unies. L'après-2015. Extrait de : <http://www.un.org/pga/fr/post-2015/>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

- b) [Intégrer la prévention du crime et la justice pénale dans le programme de développement pour l'après-2015](#) (24 février).
- c) [Débat thématique de haut-niveau sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015](#) (6 mars).
- d) Débat thématique de haut-niveau sur la promotion de la tolérance et la réconciliation (6 ou 10 avril).
- e) [Débat thématique de haut niveau sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales](#) (15 mai).
- f) [Réunion de haut niveau sur les changements climatiques](#) (29 juin).

D. Le sommet des Nations Unies 2015

Le Sommet des Nations Unies intitulé « Transformer notre monde après-2015 : appel universel à l'action » aura lieu du 25 au 27 septembre 2015. En décembre 2014, les États membres des Nations Unies se sont entendus sur le projet de résolution [A/69/L.43](#) concernant les modalités du Sommet, une rencontre au niveau des chefs d'États, avec la participation des tous les programmes et toutes les agences de l'ONU, ainsi que« les autres parties concernées, notamment les parlementaires, les universitaires, les organisations non gouvernementales, les grands groupes et le secteur privé ». Les modalités prévoient l'organisation de deux audiences interactives avec ces parties avant juin.

Une fois que le cadre pour l'après-2015 aura été adopté, on s'attend à ce que le Forum politique de haut niveau, sous l'égide du Conseil économique et social des Nations Unies, mène des examens périodiques, débutant en 2016, pour faire le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des engagements pris en leur faveur. L'élaboration d'indicateurs appropriés par la Commission Statistique des Nations Unies sera essentielle pour assurer un suivi et un examen convenables de tout ceci.

3. LE CANADA ET L'APRÈS-2015

En 2010, au cours du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le premier ministre Stephen Harper a [réaffirmé l'engagement du Canada](#) à l'égard de ceux-ci. Il a affirmé que les OMD sont un cadre de référence important et qu'ils « nous permettent à tous de mesurer nos progrès collectifs dans la construction d'un avenir meilleur pour les plus démunis de notre planète ».⁴³ Cette déclaration, bien que modeste, constitue une avancée importante, car Harper s'était jusqu'alors montré ambivalent dans ce dossier. Le Canada porte depuis beaucoup plus attention aux OMD et aux façons dont le Canada peut contribuer à leur atteinte.

⁴³ Déclaration du Premier Ministre du Canada lors de la réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du millénaire pour le développement à New York. (2010, para. 2). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2010/09/21/declaration-du-premier-ministre-du-canada-lors-de-la-reunion-pleniere-de-niveau>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

En septembre 2013, au cours d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'atteinte des OMD, Mme Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires étrangères et consulaires, a énoncé des principes directeurs qui ont contribué à orienter le travail du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) en prévision de 2015. Ces principes posent la nécessité : d'établir des objectifs réalistes, précis et mesurables; d'accorder la priorité aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables (y compris les femmes et les enfants); de favoriser l'emploi et la croissance économique; et de mettre en place un solide cadre de reddition de comptes et de mesure du rendement.⁴⁴

Le Canada a également contribué financièrement à la première séance de consultations « thématiques » de l'ONU organisées par l'équipe de travail de l'ONU (voir 1.2 A.) et tenues entre octobre 2012 et mars 2013 dans 88 pays, et a coorganisé les consultations de l'ONU sur l'éducation. Le Canada a également appuyé la seconde séance des consultations de l'ONU qui portaient sur « les enjeux liés à la mise en œuvre ». Le Canada a aussi fait partie du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, où il a partagé avec Israël et les États-Unis l'un des 30 sièges disponibles.⁴⁵

En nous basant sur les différentes interventions faites par ce trio devant le GTO, ainsi que sur les discours et déclarations des représentants de notre gouvernement, nous avons dressé une liste des priorités du Canada pour l'après-2015. Dans la présente section, nous présenterons cette liste et la façon dont les discussions entourant l'après-2015 ont été structurées au sein du MAECD. Les priorités du gouvernement canadien ont commencé à devenir plus claires et détaillées, et elles continueront à se préciser au cours des prochains mois, alors que se poursuit le processus de négociations intergouvernemental et que les positions du Canada deviennent plus évidentes.

3.1 PRINCIPALES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR L'APRÈS-2015

A. Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

La plus grande priorité du gouvernement du Canada pour le programme de développement de l'après-2015 est sans surprise la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE). Le Canada fait figure de leader dans ce dossier depuis 2010, année du lancement de l'[Initiative de Muskoka](#), qui visait une action internationale concertée. À l'automne 2013, Stephen Harper a co-organisé une [une réunion de haut niveau](#) sur la question, au cours de laquelle il a clairement établi que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants était « la priorité phare du Canada en matière de développement ». Dans la foulée, le sommet «[Sauvons chaque femme](#),

⁴⁴ Discours de l'honorable Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires générales et consulaires, lors d'un événement spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. Non disponible en ligne.

⁴⁵ Dans le cadre du GTO, les États membres ont utilisé un système de représentation novateur dans lequel la plupart des sièges étaient partagés par plusieurs pays. Le Canada, Israël et les États-Unis partageaient un seul siège. Même chose pour la France, l'Allemagne et la Suisse, ainsi que pour l'Inde, le Pakistan et le Sri Lanka. Pour la liste des groupes, voir : Proposition du Groupe ouvert sur les objectifs de développement durable (n.d.). Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

[chaque enfant](#) », qui s'est déroulé à Toronto en mai 2014, est venu pour plusieurs cimenter la stratégie canadienne en vue de l'après-2015. Au cours de ce sommet, le premier ministre Harper a annoncé que le [Canada s'engageait à verser 3,5 milliards de dollars](#) pour améliorer la santé des mères et des enfants de 2015 à 2020. Cet engagement reflète la volonté du Canada de concrétiser certains OMD laissés en suspens, soit les objectifs 4, 5 et 6 — et de s'assurer que la SMNE « demeure la principale priorité » de l'après-2015.⁴⁶

B. Création d'emploi et croissance économique

Le Canada accorde une place prépondérante au commerce entre États, à la création d'emploi (tout comme à la qualité des emplois offerts) et à la croissance économique (qui, à son tour, mènera à la prospérité pour tous, selon le gouvernement), conscient de la réalité actuelle et de certaines lacunes des OMD. Cet enjeu cadre aussi très bien avec l'accent mis par le MAÉCD sur le libre-échange, la croissance économique et le secteur privé, y compris une promotion accrue des intérêts commerciaux canadiens dans cette vision. Les nouveaux partenariats avec les compagnies minières canadiennes et le [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#) publié en janvier 2014, et qui présente les occasions d'affaires qui s'offrent aux compagnies canadiennes dans les pays en développement, en sont peut-être les exemples les plus éloquents. La vision du Canada pour l'après-2015 vise notamment la croissance du secteur privé (en particulier des industries extractives et de la gestion des ressources naturelles) et cherche à créer un contexte propice au développement de ce dernier. Il vise également l'autonomisation économique des femmes. Cependant, l'approche du Canada à l'égard de la croissance tient pour acquis qu'il existe un lien direct entre la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté. Quant à son approche de l'autonomisation économique, elle semble plutôt instrumentale : il semble croire qu'il suffit d'intégrer les femmes au marché du travail et d'améliorer leurs revenus pour garantir leur autonomie financière.⁴⁷

C. Résultats et reddition de comptes

Le Canada est très intéressé à promouvoir un mécanisme robuste et efficace de reddition de comptes afin de démontrer des résultats tangibles pouvant être mesurés dans le contexte du programme de l'après-2015, un mécanisme qui sera à la fois inclusif et participatif dans sa mise en œuvre.⁴⁸ Cela nécessitera le développement de meilleurs systèmes et de meilleures capacités institutionnelles au niveau national. Ce domaine d'intérêt prioritaire remonte d'ailleurs à plusieurs années. Le Canada travaille à l'amélioration des résultats et de la responsabilité, notamment par l'entremise de sa participation [rapport qui rend compte des activités du G8](#) et à

⁴⁶ Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

⁴⁷ Reilly-King, F. and Tomlinson, B. (2011). *La quête perpétuelle de la croissance favorable aux pauvres? Une analyse de la stratégie sur la croissance économique durable de l'ACDI*. Extrait de : http://www.ccic.ca/files/fr/what_we_do/2011_12_Pro-poor_growth_paper_f.pdf

⁴⁸ Gouvernement du Canada. (January 21, 2015). Statements for the Stocktaking Session - Means of Implementation. Extrait de : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/12412canada3.pdf>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

la [Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant](#). Le gouvernement a appuyé une seconde série de consultations mondiales sur la question de l'après-2015 au moyen d'une contribution au PNUD. Il est également l'un des instigateurs, avec la République de Corée et le Pérou (en collaboration avec l'UNICEF et ONU Femmes), d'un dialogue des Nations Unies sur le suivi participatif de la reddition des comptes.

Le Canada, par l'entremise de Statistique Canada, appuie en outre l'idée d'une « révolution des données ». Le Groupe de personnalités de haut niveau a aussi appelé à une révolution des données, faisant valoir que davantage de données sont nécessaires pour guider l'élaboration des politiques et des programmes, pour mesurer les nouveaux objectifs et pour permettre aux gens d'avoir accès à l'information pour demander des comptes à leurs gouvernements. Pour le Canada, tout futur mécanisme de reddition de compte nécessitera des données de qualité, opportunes, comparables et ouvertes,⁴⁹ ainsi qu'un renforcement des systèmes de statistiques nationaux afin de produire des données opportunes et pratiques, en mettant un accent particulier sur l'enregistrement civil et les statistiques vitales, comme les certificats de naissance.⁵⁰

* * *

Le Canada est conscient qu'il est important que le cadre de l'après-2015 ne soit pas déterminé par les donateurs et des pays comme lui faisant la promotion d'un trop grand nombre d'enjeux. Mais l'identification des priorités ci-dessus ne signifie pas que Canada n'appuie pas également d'autres éléments. Ceux-ci incluent notamment des objectifs indépendants et des cibles sur la sécurité alimentaire, l'éducation, ainsi que les sociétés pacifiques et inclusives, y compris une cible sur le rôle des femmes dans les processus de paix. Le Canada tente aussi de s'assurer que le document final fera référence aux mariages précoces et forcés ainsi qu'à la protection des enfants, des enjeux qui d'intérêt croissant. Il souhaite aussi s'assurer que la durabilité environnementale et l'égalité entre les sexes soient intégrées à travers tout le document.

3.2 AUTRES ENJEUX D'INTÉRÊT DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR L'APRÈS-2015

A. Un nombre limité d'objectifs réalistes, précis et mesurables

Bien qu'il existe huit OMD, le [document final](#) du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable contient 17 objectifs et 169 cibles. Après le Sommet sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants qui a eu lieu en mai 2014, le premier ministre Harper « a formulé une mise en garde contre l'ajout d'un trop grand nombre d'objectifs à liste, ce qui selon lui ne rendrait que plus difficile leur réalisation ».⁵¹ Pour la version définitive du cadre de développement d'après-2015, le Canada s'efforcera d'adopter un cadre de travail avec « un

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

⁵¹ Makrael, K. (2014, paragr. 13). Harper excludes abortion from maternal health plan. *The Globe and Mail*. Extrait de : <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-urges-united-nations-to-keep-aim-on-improving-maternal-child-health/article18917048/>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

nombre limité de priorités »⁵² - avec un nombre limité d'objectifs assortis de cibles et d'indicateurs clairs et mesurables. Cela devient de plus en plus difficile alors qu'on assiste à une reconnaissance progressive (de la part des pays de l'Union européenne par exemple) que les ODD et les cibles élaborés GTO formeront la base du futur cadre, et à un refus du Groupe des 77 de soumettre le document final du GTO à d'autres discussions. Le Canada continue de plaider en faveur de la réduction, mais il est de plus en plus seul dans son camp. Les discussions autour de cet enjeu atteindront leur point culminant en mars alors que les ODD et les cibles du cadre feront l'objet de discussions officielles.

B. Universalité

Le Canada accepte la nature universelle de ces objectifs.⁵³ Le principe d'universalité veut que les objectifs s'appliquent à tous les États membres, y compris le Canada, mais que chacun d'entre eux puisse établir ses propres cibles et indicateurs. Mais comme la priorité est accordée à la réduction de la pauvreté touchant les personnes les plus démunies et vulnérables dans les pays en développement, le gouvernement canadien ne juge peut-être pas nécessaire d'établir des cibles et des indicateurs aussi élevés pour son propre pays – bien que dans le cadre des négociations internationales, le Canada plaide en faveur d'une ventilation des résultats en fonction du sexe, de l'âge, de la région géographique, etc., afin de permettre de dresser un portrait plus précis des groupes qui sont laissés pour compte. Cela dit, le gouvernement examine actuellement les implications d'un cadre de développement d'après-2015 qui serait universel, plus particulièrement dans le contexte d'un système fédéral comme le nôtre où les provinces possèdent plusieurs champs de compétences.

Le gouvernement est conscient qu'il devra consulter les provinces et les territoires; cependant, on se sait pas si le gouvernement fédéral a entrepris quelque démarche que ce soit dans ce sens jusqu'à présent, ce qui donne de la crédibilité à ceux qui pensent que le gouvernement ne croit pas que le cadre de l'après-2015 devrait s'appliquer au Canada et aux Canadiens. Proactive, la province de Québec a elle-même lancé le dialogue à ce sujet avec le gouvernement fédéral, surtout dans le contexte du Sommet de la Francophonie. Et Statistique Canada, pour sa part, aurait apparemment entrepris de recenser les données relatives aux objectifs potentiels et aux lacunes à l'échelle du pays.

C. Élimination de la pauvreté

Le premier objectif proposé est de « réduire la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde ». Le Canada appuie vigoureusement le fait que l'élimination de la pauvreté soit au

⁵² Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014, paragr. 72). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

⁵³ La *Déclaration du sommet du G-7 de Bruxelles* paragr. 13, affirme ce qui suit : « Nous nous engageons à collaborer avec tous nos partenaires pour convenir d'un programme ambitieux et universel pour l'après 2015, ancré dans une seule série d'objectifs clairs et mesurables. » Groupe des sept. Extrait de: <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/06/05/declaration-du-sommet-du-g-7-de-bruxelles>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

cœur du plan de développement d'après-2015. Il estime plus particulièrement, comme cela a déjà été mentionné, que la priorité doit être accordée aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, surtout les femmes et les enfants (vu les récents changements apportés aux pays ciblés,⁵⁴ on présume qu'il s'agit de personnes vivant dans des pays à faible et à moyen revenu). Cette priorité devrait être à la base de tout plan de développement durable pour l'après-2015.

D. Environnement propice à la société civile et engagement multipartite

L'engagement du Canada à l'égard de [la protection et de la promotion d'un environnement propice pour la société civile](#) a été annoncé par le ministre du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, à la première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, en avril 2014, au Mexique. Dans sa déclaration, il reconnaissait que la société civile a un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs de développement, qu'elle permet aux citoyens d'exiger des comptes de la part de leurs gouvernements et qu'elle les encourage à participer aux processus décisionnels entourant des enjeux qui les concernent. Cela montre aussi à quel point il est important que les gouvernements protègent et favorisent la liberté d'association, d'assemblée pacifique et d'expression, entre autres choses, pour renverser cette tendance. Depuis, le Canada a publié une [Politique de partenariat avec la société civile pour le développement international et l'aide humanitaire](#) qui a fait suite à un vaste processus de consultation. La politique s'inspire de la déclaration d'avril 2014 du ministre Paradis et présente l'approche du gouvernement dans son travail avec la société civile.

Il est toutefois encore difficile d'affirmer avec certitude que la création d'un environnement propice aux OSC sera un enjeu prioritaire pour le cadre de développement d'après-2015. Il n'est pas non plus possible de préciser la forme que prendrait cette priorité, le cas échéant. Avec l'adoption de cette nouvelle politique sur OSC, il est possible que le Canada plaide en faveur d'un plus grand espace pour les OSC au sein du processus de négociation, d'une référence au rôle des OSC dans le développement et de l'importance d'un environnement propice. Sur cet enjeu, le Canada compte un allié en la personne du secrétaire général de l'ONU qui, dans son rapport synthèse, note qu'il « faut faire régner, dans le respect de l'état de droit, un climat qui soit propice à l'engagement réel, en toute liberté, de la société civile et de ceux qui militent pour défendre les voix des femmes, des minorités, des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, des peuples autochtones, des jeunes, des adolescents et des personnes âgées. »⁵⁵

Compte tenu de son intérêt envers le secteur privé et de la toute nouvelle attention qu'il

⁵⁴ En juillet 2014, le nombre de pays ciblés par le Canada pour ses activités de développement international est passé de 20 à 25. Il a éliminé la Bolivie et le Pakistan, mais a ajouté le Burkina Faso, le Bénin, la République démocratique du Congo en Afrique (où il a aussi remplacé le Soudan pour le Soudan du Sud), la Birmanie, la Mongolie et les Philippines en Asie, et la Jordanie au Moyen-Orient. Pour la liste complète des pays ciblés, voir Le Canada met à jour sa liste de pays en développement ciblés. (2014). Extrait de : <http://www.international.gc.ca/media/dev/news-communiques/2014/06/27abg.aspx?lang=fra>

⁵⁵ SG des Nations Unies. (2014), paragr. 78.

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

accorde à la société civile, le gouvernement accordera sans doute plus de place aux dialogues multipartites et aux partenariats. Au cours des négociations entourant le [document final](#) du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Canada a insisté pour que la société civile soit ajoutée au sous-objectif 17.17, dont voici le libellé : « promouvoir l'efficacité des partenariats publics et publics-privés et des partenariats avec la société civile en se fondant sur l'expérience et les stratégies de financement des partenariats passés ». Depuis, le Canada créé un conseil consultatif ministériel multipartite pour travailler avec le ministre du Développement international.⁵⁶

3.3 DISCUSSIONS SUR L'APRÈS-2015 AU CANADA

Le MAECD a mis au point une structure pour encadrer le dialogue sur l'après-2015 au sein de ses ministères et entre ceux-ci. Il a également accepté de participer à quelques tables rondes thématiques et à des discussions informelles avec des OSC portant sur différentes questions.

A. Discussions sur l'après-2015 au MAECD

Le gouvernement canadien a mis sur pied des équipes de travail thématiques à l'échelle du MAECD pour travailler sur les enjeux liés au cadre pour l'après-2015. Ces équipes se réunissent selon les besoins et sont organisés en bonne partie sur la base des thèmes soulevés lors des discussions du GTO. Voir l'organigramme illustrant la structure organisationnelle à la fin du document pour plus de détails.

Les OSC qui souhaitent discuter d'enjeux précis en lien avec l'après-2015 peuvent communiquer avec les responsables des différents groupes de travail du MAECD. Un groupe de travail interministériel existe également à l'échelle des directeurs généraux. Vu l'importance accordée au développement durable, Environnement Canada est particulièrement actif au sein de ce dernier. Et étant donné les priorités du Canada pour l'après-2015, il y a aussi eu plusieurs discussions avec Santé Canada et Ressources naturelles Canada.

En plus des groupes de travail thématiques, il existe également des points de contact pour discuter de la cohérence des programmes (pour les programmes mondiaux, les partenariats et les programmes géographiques du MAECD), des questions juridiques, des enjeux commerciaux, des activités menées au siège new-yorkais des Nations Unies et des consultations avec la société civile.

Pour coordonner ces divers processus et consigner les propos tenus devant le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, dont les activités se sont conclues en juillet 2014, le MAECD a créé une équipe centrale de coordination, remplacée en août par un groupe de travail sur l'après-2015. Cette nouvelle équipe recueille les conclusions des différents groupes et équipes de travail dans le but de consolider la position du gouvernement du Canada sur l'après-2015, et appuie les négociations à l'ONU en prévision de septembre 2015.

⁵⁶ Voir « Politique de partenariat avec la société civile » pour plus d'information. Extrait de : http://www.international.gc.ca/media/dev/news-communiqués/2015/02/5a_bg.aspx?lang=fra

B. Consultations au Canada sur l'après-2015

Le gouvernement canadien n'a jusqu'à maintenant donné aux OSC et aux citoyens du pays qu'un nombre limité d'occasions de participer aux discussions à l'échelle nationale. Une consultation sur l'éducation a eu lieu au début 2013 en amont des pourparlers de l'ONU sur le sujet, pourparlers que le Canada a contribué à organiser. Des consultations périodiques sur la question de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants ont également eu lieu tout au long de 2013 et de 2014. Depuis avril, plusieurs rencontres informelles ont eu lieu entre des organisations de la société civile et les fonctionnaires du MAÉCD.

Depuis 2013, de nombreuses rumeurs ont circulé au sujet de la tenue de consultations plus larges au Canada sur l'après-2015, mais rien ne s'est matérialisé jusqu'à présent. Si jamais elles se matérialisent, ces consultations prendront sans doute la forme d'une combinaison de tables rondes, de consultations en ligne et de rencontres informelles sur des thèmes précis. Nous nous attendons à ce que la société civile, le secteur privé, les provinces et les territoires soient mis à contribution.

En collaboration avec

Au-delà de 2015

Campagne pour un cadre de développement mondiale
post-Objectifs du Millénaire pour le Développement

LIENS UTILES

[Campagne Au-delà de 2015](#)

- [Réaction d’Au-delà de 2015 à propos du Document final du Groupe de travail ouvert](#) (en anglais seulement)
- [Réaction d’Au-delà de 2015 à propos du « Zero Draft Rev 1 » du Groupe de travail ouvert sur les ODD](#) (en anglais seulement - 3 juillet 2014)
- [Aperçu du processus international devant mener à l’adoption du cadre de développement pour l’après-2015](#)

[Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable \(ICESDF\)](#)

[Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable \(Rio +20\) intitulé “L’avenir que nous voulons”](#)

[Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#)

[Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable](#)

- [Document final](#)

[Groupe de personnalités de haut niveau](#)

- [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l’éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#)

[Objectifs du Millénaire pour le développement](#)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'APRÈS 2015 – ÉQUIPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

